

Les Echos

d'Ottonville - Ricrange

Bulletin d'informations municipales n° 14

ROIS MAGES

Fidèles à la tradition, le week-end du 7-8 janvier, 3 membres de la chorale Sainte Odile sont venus de porte en porte chanter la venue de l'enfant Jésus en échange de quelques pièces. Les Rois Mages remercient les habitants pour le chaleureux accueil qu'ils ont reçu.



AGENDA APEOR

Dimanche 29 avril : brocante rue de l'Eglise à Ottonville

Les exposants sont invités à se faire connaître auprès de Marie Durant (03.87.21.49.84) ou Amandine Zandouche, (06.04.53.72.05) le mètre linéaire est fixé à 2 euros. Buvette et saucisses grillées sont proposées dans la cour de l'école.

Journée porte ouverte chez Mariebel, le 29 avril. Le gîte d'Ottonville se dévoile aux habitants pour faire découvrir ses chambres d'hôtes et sa mini ferme.

AU SOMMAIRE

Associations
Cérémonie des vœux
Porte ouverte au Gîte d'Ottonville
Résumé du conseil municipal 25.11.11
Concours de fleurissement
Attention aux cambriolages
Etat civil

AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers doivent signaler en mairie, impérativement avant le 31 mars, toute transaction immobilière (achat ou cession) intervenue en 2010 et 2011 sur un terrain hors constructible concerné pour la répartition de l'argent de la chasse ainsi que la cotisation de l'association foncière.

ETAT CIVIL

Monsieur Konrad Steinritz est décédé le 31 janvier 2012. Nous présentons toutes nos condoléances à son épouse.

Monsieur Edmond Beck est décédé le 9 février 2012. Toutes nos condoléances à la famille.

SURVEILLANCE DES LIGNES HAUTE TENSION

Entre le 13 février et le 12 avril 2012 ERDF, dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques, va procéder à l'examen des lignes haute tension. Pour ce faire, un hélicoptère gris immatriculé F.GSIC volera à basse altitude : entre 1 et 10 mètres du sol. Ce qui peut impressionner quelques personnes et animaux.

CEREMONIE DES VOEUX

Dimanche 22 Janvier de nombreux habitants de la commune, des élus locaux ainsi que certains représentants des forces de l'ordre se sont réunis à la salle polyvalente à l'occasion de la cérémonie des vœux du maire.

Sur fond de conjoncture économique tendue, de réforme territoriale et de restriction budgétaire au niveau de la politique d'aménagement, le maire a évoqué la situation financière des petites communes qui peinent à trouver des crédits pour financer leur développement.



Cette manifestation fut également l'occasion d'évoquer succinctement les réalisations de votre équipe municipale et de remercier toutes les personnes (habitants, personnel communal et membres de l'équipe) qui se sont investis dans ces actions.

Cette réunion a permis à monsieur le maire d'accueillir les nouveaux habitants de notre commune et de leur remettre un cadeau de bienvenue.

Dans la foulée les lauréats du concours des maisons fleuries se sont vus remettre leur récompense.



Les nouveaux habitants de 2010 et 2011



Gagnants du concours maison fleuries 2011

Pour clore cet après-midi festif les convives se sont sustentés autour d'un buffet campagnard constitué de produits du terroir.



CHRONIQUE D'UNE JOURNEE ORDINAIRE

En ce Lundi deux Décembre un soleil hivernal darde ses rayons et réchauffe l'atmosphère de cet après-midi presque printanier.

Sur leur fauteuil respectif Gaëtan et Raymonde, âgés de 80 et 86 ans, s'enfoncent lentement dans une douce torpeur aidés en cela par la chaleur du salon, le vin de midi et l'intrigue insoutenable des..... «Feux de l'amour» qui les tient quotidiennement en haleine, tout comme aujourd'hui.

«Ding-dong, ding-dong.» Le carillon de la porte ramène brutalement leur conscience à la surface avec aussi un peu de tachycardie.

Raymonde : «Oh ! PFF.. ! Vas voir qui c'est à c't'heure.»

Gaëtan : «Sur'ment encore un représentant. J'y vais.»

Gaëtan aidé de sa cane se dirige d'un pas hésitant vers la porte.

«Qui c'est ?».....«y'a quelqu'un, qui c'est ?»

«Ding-dong, ding-dong, ding-dong». Le carillon s'énerve.

«C'est toi Lulu ? » s'enquiert Gaëtan.

«Hummm !!! » Lui répond la porte.

Gaëtan : «Je vais t'ouvrir.»

Raymonde : «N'ouvre pas, tu sais pas qui c'est !»

«Mais si, c'est Lulu.» dit Gaëtan en déverrouillant la porte. La porte s'entrebâille et Gaëtan catapulté contre le mur de l'entrée se retrouve un pistolet sur la tempe face à un individu cagoulé.

«Si tu gueules t'es mort !!! Le fric ! Vite ! Les bijoux aussi !»

Cette histoire n'est pas fictive, un ami en a été, il y a peu, le héros involontaire. Seuls les noms et le contexte ont été modifiés.

C'est l'augmentation importante des vols et agressions dans le secteur qui m'ont amené à vous la conter afin de vous inciter à la prudence.

Devant l'imagination de ces individus malfaisants quelques précautions élémentaires peuvent parfois suffire, en voici quelques unes :

- fermez vos portes à clef même si vous êtes présents dans la maison,
- n'ouvrez pas votre porte si vous n'avez pas identifié la personne qui vient vous voir,
- retenez qu'aucun technicien ou contrôleur n'a besoin d'accéder à votre domicile sauf si vous avez été prévenus au préalable ou si vous avez demandé une intervention. Dans le doute téléphonez à la société mandataire. Vous trouverez le numéro téléphone sur vos factures,
- ne faites pas entrer chez vous les pseudos couvreurs ou nettoyeurs de toiture qui viennent vous démarcher en vous disant qu'ils viennent de chez le voisin et qu'ils ont vu des anomalies sur votre toit ou sur votre cheminée,
- si vous vous absentez, même dans la journée, n'oubliez pas de fermer les volets des issues accessibles au rez de chaussées. C'est d'ailleurs une clause suspensive de votre contrat d'assurance habitation. Vous pouvez également laisser une lampe allumée ainsi que votre téléviseur. L' impression d'une présence dans la maison peut avoir un rôle dissuasif,
- installer une alarme est également de nature à dissuader d'éventuels cambrioleurs à condition de le signaler de façon visible et de la faire poser par un installateur de confiance,
- signalez en mairie ou aux adjoints tout individu suspect ou démarche commerciale troublante. N'oubliez pas d'en parler également à vos voisins car la cohésion sociale peut contribuer à leur rendre la tâche plus difficile et à les dissuader de sévir dans notre village.

Cette liste n'est pas exhaustive car la créativité de ces individus s'avère plus prolifique que les parades que l'ont peut mettre en place toutefois ces conseils élémentaires peuvent éviter quelques désagréments.

En dernier recours ou face à l'urgence n'oubliez pas que seule la gendarmerie est là pour faire respecter la loi.

Pierre Rangoni.

RESULTAT 2011 CONCOURS COMMUNAL DE FLEURISSEMENT DE L'HABITAT

Maison individuelle :

1^{er} Prix à M & Mme Joseph Stosse

2^{ème} Prix à M & Mme Gilles Guilbert

Maison de village :

1^{er} Prix à Mme Henriette Boulanger

2^{ème} Prix à M & Mme Alfio Cartillone

Commerce ou Exploitation Agricole :

1^{er} Prix à Mme Marie Louise Beckerich

2^{ème} Prix à M & Mme Gérard Gaspard

Créativité et Originalité : M & Mme Gérard

Demmer

Un bouquet, un diplôme et un bon d'achat ont récompensé les gagnants.

CONCOURS COMMUNAL 2012 DE FLEURISSEMENT DE L'HABITAT

Ce concours est reconduit selon le règlement rappelé ci-après.

Règlement :

L'évaluation se fera suivant trois catégories :

- Maison individuelle : seront jugés le jardin, qui doit être visible depuis la rue et le fleurissement de la façade,
- Maison de village : seront jugés la façade qui donne directement sur la rue (sans jardin) et s'il y a lieu l'aménagement de l'usoir,
- Exploitation agricole ou commerce

L'inscription est automatique, tous les bâtiments seront évalués.

Le jury sera composé de 4 habitants de la commune et d'un horticulteur professionnel, monsieur Goby, accompagnés de monsieur le Maire.

Date de passage : début juillet 2012.

Les gagnants de chaque catégorie se verront attribuer un bon d'achat.

RESUME DU CONSEIL DU 25.11.11

Le programme des travaux forestiers de 2012 a été modifié de la façon suivante :

- L'abattage et le façonnage des bois d'œuvre ont été attribués après appel d'offres à l'entreprise GOETZ pour un montant de 12 000€ HT.
- Les travaux de câblage avec grimpeurs et tracteurs ont été attribués à l'entreprise KIEFFER Damien pour un montant de 2 520€ HT.
- Les prestations pour le bois de chauffage, le dénombrement et la réception des lots seront exécutés sur la base d'un devis de 2 221,20€ HT. L'ONF se charge de la gestion des feuillus précieux, du cubage, du classement des grumes et du suivi de chantier et passera un contrat pour le débardage des grumes pour un montant de 14 332€ HT.
- Alain Polit, Roland Pignon et Claude Mick sont nommés responsables de l'enlèvement après réception des lots de chauffage.

Modification budgétaire : 4115,20€ du compte 2313 au compte 2117.

La **taxe d'aménagement** est fixée à 2,5% sur l'ensemble du territoire communal. Ce taux pourra être modifié tous les ans.

Dans le cadre du recensement de la population organisé par l'INSEE, les membres du conseil municipal décident de **rémunérer l'agent recenseur** à hauteur de 500€ et **le coordinateur communal** à hauteur de 373€ (les 873€ étant affrétés par l'INSEE).

GRILLE D'EVALUATION

Critères	Notes			
	1	2	3	4
Quantité et qualité du fleurissement				
Originalité et créativité des réalisations				
Cohérence et harmonie				
Contenants				
Entretien et propreté des abords				

Les Echos d'Ottonville - Ricrange n° 14 - janvier - février 2012

Edité par la Mairie - 1 rue de Lorraine - 57220 Ottonville - Ricrange - tel. 03 87 79 25 14.

Directeur de la publication : Gérard Simon - Rédacteurs en chef : Laurence Morolli, Pierre Rangoni - Journalistes : Laurence Morolli, Pierre Rangoni - Crédits photo : Laurence Morolli - Conception, maquette, impression : Mairie, commission de la communication.

Tirage à 180 exemplaires. [Retrouvez aussi Les Echos sur www.ottonville-ricrange.fr](http://www.ottonville-ricrange.fr)